

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY**

SEANCE du 18 MAI 2017

L'an deux mil dix sept

Le dix huit du mois de mai à dix huit heures

Nombre de
membres
en exercice
93

Présents et
représentés
86

Le CONSEIL de COMMUNAUTE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le 12 mai 2017, s'est réuni à l'Espace Rencontre à Annecy Le Vieux en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc RIGAUT, Président.

Etaient présents

Bernard ACCOYER, Guylaine ALLANTAZ, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Isabelle ASTRUZ, Michel BEAL, Gilles BERNARD, Catherine BERTHOLIO, Alain BEXON, Thierry BILLET, Daniel BOA, Catherine BORNENS, Patrick BOSSON, Yvon BOSSON, Marie-Agnès BOURMAULT, Jean BOUTRY, Catherine BOUVIER, Michèle BRET, Pierre BRUYERE, Françoise CAMUSSO, Marc CATON, Philippe CHAMOSSET, Michel CHAPPET, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, René DESILLE, Roselyne DRUZ-AMOUDRY, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Joël DUPERTHUY, Jacky DURSENT, Christiane ELIE, Luc EMIN, Aline FABRESSE, Jean FAVROT, Marylène FIARD, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Christiane GRUFFAZ, Claude JACOB, Kamel LAGGOUNE, Elisabeth LASSALLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LCONTE, Claire LEPAN, Nicole LOICHON, Dominique LOMBARD (suppléant d'Henri CHAUMONTET), Sylvie MANIGLIER, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Antoine de MENTHON, Thomas MESZAROS, Philippe MONMONT, Michel MOREL, Philippe MORIN, Jean-Jacques PASQUIER, Marie-Luce PERDRIX, Serge PETIT, Jean-François PICCONE, Monique PIMONOW, Xavier PIQUOT, Pierre POLES, Agnès PRIEUR-DREVON, Jacques REY, Jean-Luc RIGAUT, Christian ROPHILLE, Marc ROLLIN, Martine SCOTTON, Françoise TARPIN, Jean-Louis TOÉ, Laure TOWNLEY-BAZAILLE, Gérard TUPIN, Isabelle VANDAME, Daniel VIRET, Gilles VIVIAN

Délibération

Date
d'affichage

23 MAI 2017

Déposée en
Préfecture le

23 MAI 2017

Avaient donné procuration

Olivier BARRY à Aline FABRESSE, Line DANJOU DARSY à Isabelle VANDAME, Ségolène GUICHARD à Roland DAVIET, Pierre HERISSON à Guylaine ALLANTAZ, André MUGNIER à Nicole LOICHON, Raymond PELLICIER à Pierre BRUYERE, Dominique PUTHOD à Martine SCOTTON, Nora SEGAUD-LABIDI à Jean BOUTRY

Etaient excusés

Bernard ALLIGIER, Gilles FRANÇOIS, Pierre FROELIG, Marc LE ROUX, Michel MUGNIER-POLLET, Thomas NOËL, Vincent PACORET

M. Thomas MESZAROS est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

OBJET

ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION D'ARRÊT DU PROJET DE PLU DE CHARVONNEX
Christian ANSELME, rapporteur

VU la délibération n° 40/2010 du 3 mai 2010 de la Commune de Charvonnex prescrivant la révision du PLU et définissant les modalités de la concertation,

VU le débat du 30 mai 2016 du Conseil municipal de la Commune de Charvonnex relatif aux orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD),

VU la délibération n° D41_2016 du 7 novembre 2016 de la Commune de Charvonnex relative au bilan de la concertation et à l'arrêt du projet,

VU la délibération n° D12_2017 du 6 mars 2017 de la Commune de Charvonnex donnant son accord au Grand Anancy pour achever la procédure de révision du PLU,

VU la délibération du Grand Anancy n° 2017/143 en date du 7 avril 2017 décidant d'achever la procédure de révision du plan local d'urbanisme de Charvonnex,

CONSIDERANT les avis défavorables de la CDPENAF (14 février 2017) et des services de l'Etat (20 février 2017) sur le projet de PLU arrêté, au regard notamment du non respect de la loi montagne (discontinuité) et de la consommation d'espaces non compatible avec les objectifs du SCoT,

il est décidé de retravailler le projet de PLU de Charvonnex avant d'engager l'enquête publique. Cela implique également la reprise des modalités de concertation.

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- de retirer la délibération n° D41_2016 du 7 novembre 2016 de la Commune de Charvonnex relative au bilan de la concertation et à l'arrêt du projet de PLU,
- de prolonger la concertation dans les conditions définies dans la délibération n° 40/2010 du 3 mai 2010 définissant les modalités de la concertation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AINSI DELIBERE ont signé au registre le Président et les membres présents à la séance,



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,

Sébastien LENOIR.